



PREFECTURE DES HAUTES-PYRENEES

CABINET
Communication interministérielle

vendredi 18 décembre 2009
15 heures 30

COMMUNIQUE DE PRESSE

interdictions de circulation suite aux intempéries n° 3

Le Plan Intempéries Sud Ouest (PISO) a été déclenché dans le département des Hautes-Pyrénées le jeudi 18 décembre 2009 à 8h, en raison de chutes de neige.

ROUTES

En raison de l'amélioration des conditions météorologiques, l'autoroute A64 a été réouverte à la circulation de tous les véhicules à 15h 10. A la même heure, la route départementale 817 a été réouverte aux poids lourds.

VOIE FERREE

Les passagers du train en panne ont été ramenés en gare de Montréjeau à 12h 45. Un repas leur a été servi. Ils ont pu reprendre leur voyage avec un autre train.
Le train immobilisé a été dépanné par la SNCF. La circulation ferroviaire sur les deux voies est revenue à la normale à 14h 15.